

ANNECY



INVITATION

François ASTORG, Maire d'Annecy,
Chantale FARMER, Maire déléguée de la commune déléguée d'Annecy,
Olivier BARRY, Maire délégué de la commune déléguée de Seynod,
Sandrine DALL'AGLIO, Conseillère déléguée au travail de mémoire et aux relations aux anciens combattants,

Antoine de MENTHON et Bernard NÉPLAZ, co-Présidents du Comité haut-savoyard
des associations de mémoire de la Résistance et de la Déportation (CRD 74),

Jean-François BOCQUET, Délégué général départemental du Souvenir Français de Haute-Savoie,

ont le plaisir de vous inviter à la célébration conjointe des

CÉRÉMONIES À LA MÉMOIRE DES 450 PERSONNES FUSILLÉES ET MASSACRÉES EN HAUTE-SAVOIE DURANT L'OCCUPATION ET DES VICTIMES DE LA TRAGÉDIE DES PUISOTS

Dimanche 15 juin 2025

Déroulé de la matinée mémorielle :

09h : Monument aux morts – route de Sacconges / Vieugy – Seynod – 74600 ANNECY

11h : Monument des Puisots – 9, route du Semnoz – 74000 ANNECY

11h30 : Cocktail offert par la ville d'Annecy aux Puisots

Informations utiles

Le stationnement des deux sites commémoratifs étant très restreint, un autocar « Pays de Savoie » sera mis à votre disposition gratuitement, afin de vous rendre sur les sites mémoriels (monument de Sacconges et site des Puisots).

Les places seront attribuées selon le principe des premières réservations confirmées, premières accordées, dans la limite des sièges disponibles (54 places).

Circuit de l'autocar

L'autocar se présentera à 08h00 au parking de Cap Périaz.
(100 avenue de Périaz – Seynod, 74600 ANNECY)

Le départ se fera à 08h30 précises pour une arrivée sur le site du monument de Sacconges envisagée aux alentours de 08h40.

L'autocar se dirigera, à l'issue de la cérémonie de Sacconges, vers le site des Puisots.

L'autocar repartira du hameau des Puisots à 13h00 (au plus tard) et rejoindra le point de départ, au parking de Cap Périaz, pour une arrivée sur site estimée à 13h30 maximum.

Réservation et confirmation

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à la cérémonie et votre souhait d'emprunter l'autocar **avant le 12 juin** à l'adresse suivante : protocole@annecy.fr